Peut-on résister à l'éco

Rencontre avec Philippe Delfosse, inspecteur général de l'inspection de l'enseignement secondaire à la Fédérat Bruxelles, et Jacques Cornet, formateur d'enseignants et militant au mouvement sociopédagogique ChanGement (CGé).

Au sein des écoles, y a-t-il une place pour la contestation ?

Ph. D. : Des structures démocratiques existent en milieu scolaire. Les écoles doivent - et c'est inscrit dans un décret - procéder à l'élection des délégués de classe, par exemple. Ces délégués assistent à des réunions, comme le Conseil de participation dans les écoles secondaires, où ils ont la possibilité de s'exprimer et de reporter les revendications des élèves. Pour que cet exercice démocratique vive vraiment, il faut une direction et des enseignants qui le souhaitent et y croient. Les enseignants aussi ne sont pas démunis de structures démocratiques notamment via les Conseils de concertation, de participation... Ces instances ne sont pas toujours décisionnelles, mais on peut y remettre des avis et faire des propositions. Toutes ces structures démocratiques existent mais ne sont pas toujours suffisamment exploitées. Elles fonctionnent à géométrie variable. Il est difficile de dire si elles sont opérationnelles et efficaces, on n'a jamais vraiment évalué tout cela.

J.C. : De mon point de vue, il n'y a pas de place pour la résistance à l'école. En tout cas pas dans la réalité et la culture scolaire actuelle. Le type de participation que les écoles mettent en place n'a pas pour but de donner du pouvoir aux élèves, mais de pacifier. L'école attend de la part des élèves de la coopération et non pas de la contestation. Les élèves qui résistent à l'école sont souvent punis. Ceux qui ne sont pas d'accord avec l'institution se mettent en retrait ou en révolte individuelle. De la résistance organisée et favorisée par l'école, ça n'existe pas. Tout comme, de manière générale, un pouvoir qui favorise la contestation, c'est très rare. Et pour ce qui est des structures démocratiques que l'école peut mettre en place, selon moi, ça ne fonctionne habituellement pas. Dans la majorité des écoles, le Conseil de participation n'a pas lieu. Certaines écoles organisent en effet des élections de délégués, mais ensuite il n'y a généralement pas de temps de débat en classe pour permettre aux délégués de récolter et ensuite porter la parole des déléguants. Il faudrait donc consacrer plus de temps à ces structures.

Face aux problèmes sociaux et environnementaux, l'école apprend-elle aux élèves à s'engager, voire à s'insurger ?

Ph. D. : L'apprentissage de l'exercice démocratique dès le plus jeune âge enrichit les élèves. Sur le plan éducatif, cela permet d'éduquer à la citoyenneté, d'aborder des compétences telles que développer l'esprit critique, analyser, ... en vue d'agir. L'école tente d'amener les jeunes à être, demain, des adultes qui pèsent le pour et le contre. Pour cela, ces jeunes doivent, librement et sans être instrumentalisés, développer leur propre point de vue. L'enseignant doit donc présenter toute problématique dans sa complexité, en proposant et en acceptant des points de vue contradictoires, pour que les élèves construisent eux-mêmes leur raisonnement. L'enseignant ne peut imposer ses appartenances idéologiques et politiques : s'il ne présente et développe que son unique point de vue, il ne remplit pas son rôle.

J. C. : L'école ne doit pas apprendre à résister. Elle doit éduquer à la citoyenneté. Un bon cours de français, voire de math ou de sciences, peut être un cours qui outille à la citoyenneté ou à la résistance, même si ce n'est pas explicite et volontaire. L'école est chargée de donner les savoirs et les compétences nécessaires à n'importe quelle forme de résistance. On peut donc espérer que, si l'enseignement est efficace, les élèves pourront par après utiliser ces savoirs et compétences-là dans des champs où la résistance est possible. Selon moi, le prof ne doit pas être neutre. Il peut être engagé et partager son avis, mais il ne peut pas exiger que ses élèves soient engagés comme lui (*lire encadré ci-contre*). L'enseignant est là pour apprendre à penser, pas pour apprendre ce qu'il faut penser.

Une école peut-elle inviter à manifester ?

Ph. D. : Sur le plan déontologique, des lois et décrets ne permettent pas de tout faire. Ainsi, une école, en tant que collectif, n'a pas le droit d'aller dans la rue pour manifester. Par contre, le directeur, l'enseignant ou l'élève majeur ou en accord avec ses parents en tant que citoyen a évidemment le droit, à titre individuel, de manifester, de militer. De même, lorsqu'il s'agit de sujets d'intérêt public

Se mettre en projet autour d'un objet de résistance

Imaginons un projet de centre commercial à proximité de l'école. Ou un champ de patates OGM jouxtant la cours de récréation. Plutôt que de laisser le pouvoir organisateur et la direction seuls juges du positionnement pris par l'école, pourquoi ne pas mettre les élèves en projet autour de cette problématique ? Jacques Cornet évoque quelques pistes pédagogiques : « *Moi, en tant qu'enseignant, je ne vais pas entraîner mes élèves dans une militance pour ou dans une militance contre. Je vais plutôt apprendre à mes élèves à prendre en compte tous les points de vue (riverains, consommateurs, industrie...), y compris ceux avec lesquels on n'est pas d'accord, et si possible à prendre en compte les différentes expertises (biologique, géographique, sociologique, politique, économique...). Si on veut faire un réel travail de citoyenneté active, il va falloir mobiliser plusieurs discipline, et donc travailler en interdisciplinarité. Il faut aussi relier tous ces éléments. En faire un objet de travail avec les élèves, là ça devient intéressant.* » Au travers de ce travail, les élèves se forgeront leur propre opinion et décideront si, oui ou non, ils signeront une pétition ou iront manifester, mais... à titre individuel !

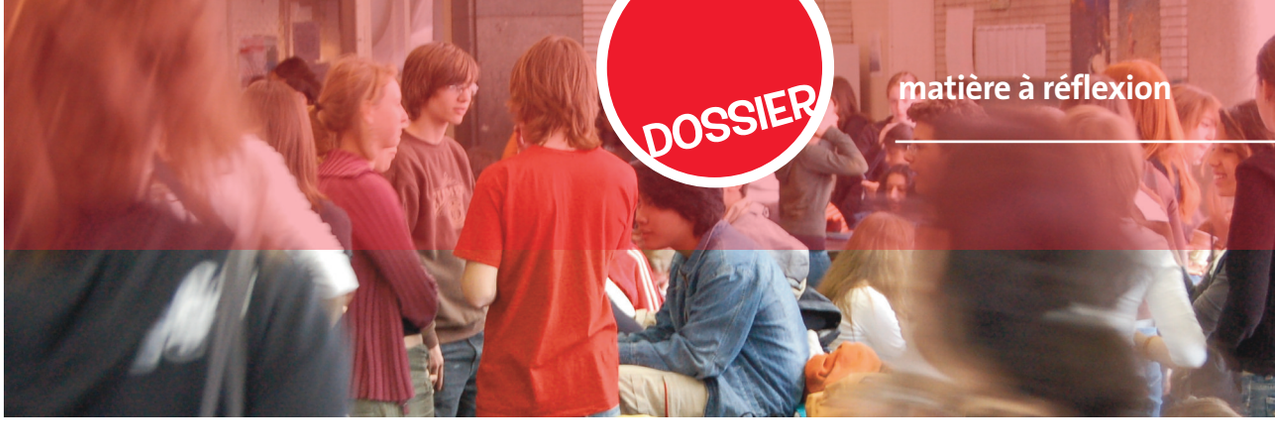

(nourriture saine, mobilité, prévention contre les addictions, etc.), l'école ne doit pas rester inactive : au-delà de l'information, elle peut s'engager mais elle devra toujours veiller à ne pas heurter une partie des élèves, des parents, des enseignants... C'est pourquoi, elle devra toujours agir en concertation avec son pouvoir organisateur.

J. C. : Pour moi, l'école est une institution publique, donc elle ne peut pas être militante. De plus, 99% des élèves sont mineurs, donc dans l'espace public il y a des limites juridiques à leur résistance. Il y a également un problème déontologique grave de la part d'un enseignant ou d'une direction d'engager ses élèves dans une manifestation. A partir du moment où l'autorité oblige à résister, elle n'accorde aucune liberté à ceux qui ne sont pas d'accord. C'est une fameuse injonction paradoxale de dire aux enseignants qu'ils doivent apprendre à leurs élèves à résister !

Propos recueillis par Céline Teret

Nimby, burn out...
syndromes de la résistance citoyenne ?

Véronique Hollander, chargée de mission *Education permanente* à la Fédération Inter-Environnement Wallonie (IEW), accompagne les riverains dans leurs luttes environnementales. Des mobilisations qui les transforment.

En Wallonie, quelles sont les causes environnementales qui mobilisent les gens et les font entrer en résistance ?

Ce ne sont pas des mobilisations politiques par rapport aux mesures prises par le gouvernement, contre le capitalisme ou pour plus de justice climatique, comme pourraient le défendre des associations. Les habitants s'engagent le plus souvent contre quelque chose près de chez eux qui les dérange : cela peut être un incinérateur, un élevage intensif, un lotissement, des routes, une éolienne... Ce que l'on appelle le phénomène « Nimby », pour « not in my backyard » (traduction : « pas dans mon jardin »). C'est une démarche très concrète, ancrée dans le territoire. S'il peut paraître égoïste, le nymbisme peut aussi être un puissant moteur de prise de conscience et d'engagement pour des enjeux plus globaux. Cela fait partie de notre travail d'éducation permanente.

Vous parlez du burn out comme issue trop fréquente des démarches d'opposition à des projets d'aménagement...

Pour faire entendre leur voix, les riverains doivent s'immerger dans des dispositifs légaux, mais aussi apprendre à maîtriser les enjeux environnementaux, sociaux ou économiques liés au projet. Ils doivent également s'initier aux techniques de négociation et de communication. En s'engageant dans cette lutte, ils subissent des pressions, entrent dans un rapport de force, toujours déséquilibré, avec les autorités et avec les acteurs économiques. Ce peut être violent. Ils risquent d'être stigmatisés comme des empêcheurs de bâtir.

L'image qu'ils ont d'eux-mêmes va généralement être chamboulée. En luttant, ils se rendent comptent que, comme tout le monde, ils ont leurs propres incohérences, mais aussi leurs valeurs. Les actions qu'ils vont poser va modifier leur rapport au monde et donc peut-être aussi modifier leur identité. Parfois, ce combat devient le combat de leur vie...
Lutter peut donc demander beaucoup d'énergie et prendre des années. Les risques, en cas de défaite ou de pourrissement de la situation, sont notamment le burn out, avec ses symptômes d'épuisement, de perte de sens. Il faut s'y préparer, en mesurant au préalable l'investissement émotionnel, humain et financier qu'on est en capacité de mettre.

Vous avez parlé des difficultés, mais ces luttes peuvent-elles, au contraire, créer des vocations ?

Oui, une grande partie des 150 associations membres de la fédération IEW sont issues d'un cas local et travaillent aujourd'hui sur des enjeux plus larges, s'investissent dans de nombreux lieux de concertation, militent pour un autre modèle de société. Cela prend du temps et nécessite de ne pas être que dans la résistance. Sans pour autant perdre cette rébellion qui nous anime. Que ce soit à l'école, dans l'univers professionnel ou même associatif, on nous demande surtout d'entrer dans un cadre, de tout mesurer, de suivre une méthode imposée d'en haut, d'arrêter de penser. Résister, c'est chercher l'autonomie.

Propos recueillis par Christophe Dubois